Programme de Formation

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) - 3 jours

Les difficultés de communication ont un impact significatif sur la vie quotidienne des personnes. Elles peuvent les empêcher de participer à des activités sociales, d'aller à l'école ou de travailler. Elles peuvent également entraîner un sentiment d'isolement, de la frustration, voire de la colère.
La communication alternative et améliorée (CAA) est une approche qui vise à aider les personnes ayant des besoins complexes de communication à interagir avec leur entourage, à exprimer leurs idées, leurs souhaits... Cette formation permet de comprendre les bases de la CAA et d'effectuer les choix les plus adaptés en fonction des besoins de la personne et de ses préférences.

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels de l'équipe pluridisciplinaire

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes de base de la CAA
- Identifier les besoins complexes de communication des personnes en situation de handicap
- Identifier les modes de CAA les plus adaptés : technologiques ou non
- Concevoir un projet de CAA dans le cadre institutionnel

Description

Principes de base de la communication et lien avec la CAA :

- Définition du handicap de communication
- Les besoins complexes de communication
- La Communication améliorée et alternative (CAA)

Présentation des types de CAA :

- CAA de base ou CAA robuste selon les besoins / les situations
- CAA technologique ou CAA non technologique selon les besoins / les situations
- Différents codes de communication de l'objet à l'écrit (objets, photos, images, pictogrammes, signes, français simplifié…)
- Les personnalisations possibles

Mise en place et développement d'une démarche pluridisciplinaire de CAA

- Associer les équipes à la modélisation des outils de CAA
- Impliquer l'entourage dans le projet de CAA (famille, partenaires...)
- Expériences de terrain : de l'évaluation aux situations concrètes

Bases méthodologiques de construction d'un projet de CAA

- Réaliser un état des lieux de l'existant en termes de CAA au sein de l'établissement
- Aménager l'environnement pour favoriser un bain de langage multi-modal, nourricier au plan linguistique
- Les services et structures ressources

Prérequis

Aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

Organisation préconisée en 2 jours + 1 jour après une période d'intersession

Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.